

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Rapport financier trimestriel

TROISIÈME TRIMESTRE
30 septembre 2019
(non audité)

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	3
APERÇU.....	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2019	4
RÉSULTATS FINANCIERS.....	7
GESTION DES RISQUES.....	15
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES	16
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS.....	17



Rapport de gestion

APERÇU

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 26 novembre 2019 est préparé pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2019 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et neuf mois correspondants de 2018. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise, qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futur de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2018. Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été examinés par Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, les montants sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations concernant nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre Rapport annuel 2018. À l'exception de l'adoption de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 16, *Contrats de location*, tel qu'indiqué à la note 3 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités, aucun changement significatif n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du troisième trimestre de 2019.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2019 » et « Résultats financiers » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels qui s'écartent significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les IFRS, ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2018.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2019

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Conjoncture économique et indicateurs du logement

Même si les tendances mondiales continuent d'influer défavorablement sur l'économie canadienne, des facteurs temporaires ont contribué à une solide expansion pendant le deuxième trimestre de 2019. Après une période de croissance inférieure à son potentiel, le produit intérieur brut (PIB) réel du Canada a augmenté à un taux annualisé de 3,7 % pendant le deuxième trimestre de 2019. Dans l'ensemble, le PIB devrait s'accroître de 1,5 % en 2019 et de 1,7 % en 2020, selon un consensus sectoriel établi en septembre¹.

L'expansion a été soutenue par la croissance des exportations de produits, partiellement en raison d'une augmentation des exportations d'énergie après un certain ralentissement découlant des réductions obligatoires de la production en Alberta. Le secteur des produits non énergétiques a aussi connu une solide croissance générale. Certains des principaux facteurs explicatifs incluent les exportations de pièces et services pour avions, de produits agricoles et de minéraux. Les exportations de services ont aussi contribué au secteur en affichant une croissance trimestrielle. Dans l'ensemble, les exportations canadiennes de produits et services se sont accrues de 3,2 % au deuxième trimestre, après avoir enregistré de faibles gains durant trois trimestres.

Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine continuent d'influer sur la demande, et les incidences défavorables qui en découlent modèrent la confiance des gens d'affaires et les investissements au Canada. Même si le PIB du Canada reflète déjà certaines des incidences attribuables à l'incertitude accrue, les risques de baisse demeurent. Au fil du temps, la diminution des investissements des entreprises pourrait entraîner des réductions de la capacité de production de l'économie et du PIB potentiel du Canada.

Dans l'ensemble, la croissance des investissements des entreprises a enregistré une baisse de 1,6 % au deuxième trimestre. La baisse a découlé essentiellement d'une diminution de 9,3 % des dépenses pour avions et autres matériel et pièces de transport, ce qui a effacé complètement le gain de 9,3 % dans ce secteur au trimestre précédent. Ce résultat fait suite à des pertes trimestrielles consécutives de 0,6 % et 4,3 % depuis la deuxième moitié de 2018.

Le taux directeur de la Banque du Canada est demeuré stable à 1,75 % depuis octobre 2018. Durant la même période, les taux des emprunts des consommateurs et des entreprises ont diminué en général, après avoir enregistré une légère hausse à la clôture de 2018. Dans ce contexte de taux d'intérêt, les dépenses des ménages sont demeurées sensibles aux attentes antérieures et futures concernant les augmentations des taux. Par conséquent, la croissance des dépenses a ralenti à 0,1 % au deuxième trimestre, contre une hausse de 0,7 % au trimestre précédent, puisque les ménages ont continué d'ajuster leurs dépenses sensibles aux taux d'intérêt, comme les véhicules. De plus, le ratio de la dette sur le revenu disponible a diminué pour atteindre 177 % sur une base désaisonnalisée au deuxième trimestre, après avoir atteint un sommet de 178 % durant chacun des trois trimestres précédents.

La conjoncture du marché du travail sera la clé de l'évolution des dépenses des ménages cette année. Selon les indicateurs à cet égard, la progression des salaires demeurera soutenue. De fait, la croissance des emplois et des salaires s'est accélérée au début de l'exercice, et le taux de chômage de 5,5 % en septembre est demeuré proche de son plancher en 40 ans.

Les prix des logements à l'échelle nationale sont restés relativement stables par rapport à l'année dernière, malgré une hausse récente des ventes. Dans l'ensemble, le marché canadien de l'habitation affiche des signes de stabilité à l'échelle nationale, et les ventes continuent à s'ajuster aux changements des politiques régissant le marché de l'habitation et aux augmentations précédentes des taux d'intérêt.

Le prix MLS® moyen au Canada s'est établi à 487 750 \$ pendant les huit premiers mois de 2019, encore au-dessous de son niveau de 2016 lorsque la croissance du prix moyen avait atteint un sommet en 27 ans de près de 13 %. Il s'agit d'une légère baisse de 0,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, à la suite d'une diminution beaucoup plus forte de 4,3 % depuis 12 mois. Durant la même période, les ventes MLS® ont augmenté de 3,4 % pour atteindre 314 037 logements, comparativement à 303 660 un an plus tôt. De plus, les mises en chantier à l'échelle nationale ont diminué de 2,6 % pendant la période, soit une deuxième diminution consécutive, pour s'établir à 140 143 logements.

¹ Consensus établi auprès de prévisionnistes du secteur privé en septembre 2019.



Budget fédéral de 2019

Grâce aux nouveaux investissements proposés dans le budget fédéral de 2019, la Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada est devenue un plan de 55 milliards de dollars et plus sur 10 ans pour offrir un chez-soi à davantage de Canadiens.

Les nouvelles mesures proposées dans le budget de 2019 s'appuieront sur les investissements précédents du gouvernement afin d'améliorer l'abordabilité du logement pour ceux qui en ont le plus besoin. Les nouvelles mesures incluent les suivantes :

- un investissement de 1,25 milliard de dollars sur trois ans pour créer l'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) afin de rendre l'accès à la propriété plus abordable pour les acheteurs d'une première habitation; l'IAPP a été lancée au début de septembre 2019;
- jusqu'à 100 millions de dollars en prêts aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation sur cinq ans, afin d'aider ces fournisseurs à élargir la portée de leurs activités et d'encourager de nouveaux acteurs à entrer sur le marché. Le Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation a été lancé le 31 juillet 2019;
- un élargissement de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs à hauteur de 10 milliards de dollars sur neuf ans afin de soutenir la construction de 28 500 logements locatifs de plus aux quatre coins du pays. Cette mesure accroîtra l'enveloppe globale de prêts disponibles pour la faire passer à 13,75 milliards de dollars et portera à 42 500 le nombre total de logements construits;
- un investissement de 300 millions de dollars pour le nouveau Défi d'offre de logements, qui invitera les collectivités et d'autres groupes à proposer des initiatives pour éliminer les obstacles à la construction de logements; le Défi devrait être lancé au printemps de 2020;
- un total de 4 millions de dollars sur deux ans, pour soutenir les travaux d'un nouveau Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité, qui cherche et évalue des mesures pour accroître l'offre de logements en Colombie-Britannique. La composition du Groupe a été annoncée en septembre 2019, et il bénéficiera de l'appui de la SCHL;
- un total de 5 millions de dollars sur deux ans pour une technologie de pointe de modélisation de l'offre de logements et de collecte de données connexes.

Le gouvernement fédéral a aussi adopté en juin 2019 la *Loi sur la stratégie nationale sur le logement*. En vertu de cette loi, le gouvernement fédéral sera tenu de maintenir une Stratégie nationale sur le logement qui accorde la priorité aux besoins de logement des plus vulnérables, de même que des rapports devront être présentés périodiquement au Parlement sur les progrès réalisés relativement aux objectifs et résultats de la Stratégie. La loi stipulera aussi des mesures de responsabilisation et de participation rigoureuses en créant un défenseur fédéral du logement, qui signalera les problèmes de logement systémiques et produira des rapports à ce sujet, ainsi qu'un Conseil national du logement diversifié, qui fournira des conseils sur le logement. Nous avons lancé un appel public à candidatures d'une durée de huit semaines pour le Conseil national du logement en août 2019, aux fins des affectations ministérielles des membres du Conseil.

Stratégie nationale sur le logement

Au troisième trimestre de 2019, la SCHL a continué d'appliquer les initiatives de la SNL lancées au printemps 2018 et de recevoir et sélectionner les demandes de financement, incluant celles visant le Fonds national de co-investissement pour le logement.

Nous avons continué les négociations bilatérales avec les provinces et territoires dans le contexte du Cadre de partenariat FPT pour le logement. Pendant le trimestre, des accords bilatéraux ont été conclus avec la Nouvelle-Écosse et le Nunavut, ce qui a porté à 12 le nombre d'accords conclus jusqu'à maintenant. Nous avons aussi continué à travailler avec les provinces et territoires pour élaborer conjointement l'Allocation canadienne pour le logement, qui sera lancée en avril 2020.

Les travaux de mise en œuvre pour la phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire se sont poursuivis en vue du lancement en avril 2020. Ce nouveau programme de soutien au loyer est destiné aux ménages à faible revenu vivant dans des ensembles de logements communautaires qui sont administrés par le gouvernement fédéral et dont l'accord d'exploitation arrive à échéance.

Une deuxième série de demandes de financement annuel ont été traitées l'été dernier pour l'Initiative de démonstrations de la SCHL, les Laboratoires de solutions et le Fonds de recherche et de planification, et la mise en œuvre des projets acceptés lors du cycle précédent est en cours. Ces travaux appuient les recherches et démonstrations qui seront effectuées pour faciliter la prise de décisions, susciter des solutions et partenariats innovateurs et développer des capacités de recherche dans les secteurs de l'éducation et du logement.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire

Nous appliquons le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH) depuis le 1^{er} janvier 2019. Le TSAH regroupe le préavis de janvier 2017, *Exigences de capital des sociétés d'assurance hypothécaire fédérales*, et les sections pertinentes de la version de 2018 du *Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales*.

Dans cette nouvelle ligne directrice, le BSIF a simplifié le calcul du risque d'assurance, rationalisé les exigences afférentes aux prêts hypothécaires pour logements individuels, ajouté des exigences relatives à l'IFRS 16 et précisé des coefficients de risque de crédit pour les actifs titrisés.

Les changements du TSAH visent principalement à simplifier les exigences applicables aux prêts hypothécaires pour logements individuels de la manière suivante :

- pour l'actif total requis, l'assureur hypothécaire doit utiliser les pointages de crédit des emprunteurs à l'initiation des prêts et ne pas tenir compte des mises à jour des pointages de crédit;
- l'actif total requis augmente uniformément de 5 %, avec une hausse correspondante de 1 % du risque opérationnel, pour contrebalancer la détérioration des pointages de crédit des emprunteurs après l'initiation.

Voir la note 9, Gestion du capital, des états financiers consolidés trimestriels non audités pour en savoir plus.

Mises à jour sur les changements comptables à venir

Les détails relatifs à l'ensemble des normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui concernent la SCHL sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour 2018.

IFRS 17 Contrats d'assurance – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui remplacera l'IFRS 4 *Contrats d'assurance*. Le 26 juin 2019, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel sont proposées des modifications visant à répondre aux préoccupations et aux difficultés de mise en œuvre soulevées par les intervenants. Au total, douze modifications sont proposées dans huit domaines touchés par la norme. L'exposé-sondage comprend aussi plusieurs modifications mineures visant à clarifier le libellé ou à corriger des conséquences involontaires, ainsi que plusieurs modifications proposées de la définition des termes de la norme. Le personnel de l'IASB a indiqué qu'il prévoit finaliser et publier la norme modifiée d'ici le deuxième trimestre de 2020. La modification proposée qui aurait la plus grande incidence sur la SCHL est celle de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur de la norme, soit au 1^{er} janvier 2022. Nous avons évalué la liste des modifications proposées et nous ne prévoyons pas d'incidence importante sur notre adoption de la norme, à l'exception du report susmentionné.

En vertu de l'IFRS 17, le passif d'assurance comprendra la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance ajustés en fonction du risque, de même que la marge sur services contractuels, qui sera dégagée pendant la période de couverture. La marge sur services contractuels représentera l'écart entre la prime perçue à la conclusion du contrat et la valeur actualisée des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque (c.-à-d. le bénéfice à réaliser dans l'avenir). Si l'écart est négatif à la conclusion du contrat, celui-ci sera considéré comme étant déficitaire, et l'écart sera immédiatement comptabilisé dans les produits. Il y a aussi des exigences révisées en matière de présentation et d'informations à fournir.

Nous comptons sur une équipe multidisciplinaire chargée d'analyser et de mettre en place la nouvelle norme comptable, et nous avons élaboré un plan de projet détaillé. Nous continuons d'évaluer si des changements devront être apportés à nos processus de comptabilité et de présentation et quelles seront les incidences éventuelles sur nos états financiers consolidés.

Perspectives financières

À la suite de notre examen annuel des produits d'assurance, nous avons apporté un changement à la tarification de l'assurance de portefeuille à compter du 1^{er} avril 2019. La nouvelle tarification est plus sensible aux risques et pourrait se traduire par une légère baisse du taux de prime moyen pour l'assurance de portefeuille, si l'amélioration de la qualité du portefeuille se poursuit. Il n'y a pas eu de changement des primes d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité ni pour immeubles collectifs.



RÉSULTATS FINANCIERS

Points saillants financiers

Bilans consolidés résumés

Au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018 (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Total de l'actif	8 725	9 139	18 726	19 231	250 321	239 424	(1 087)	(3 918)	276 685	263 876
Total du passif	8 455	8 848	6 496	7 148	247 949	236 912	(1 043)	(3 913)	261 857	248 995
Total des capitaux propres du Canada	270	291	12 230	12 083	2 372	2 512	(44)	(5)	14 828	14 881

Nous déclarons des dividendes payables au gouvernement seulement si nous respectons les exigences réglementaires ou de capitalisation applicables, afin que nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire soient adéquatement capitalisées. Puisque nous continuons à respecter ces exigences, nous avons déclaré et payé des dividendes de 1 515 millions de dollars en 2019. Ce montant a été partiellement contrebalancé par le résultat global de 1 462 millions de dollars, de telle manière que les capitaux propres du Canada ont légèrement diminué depuis le 31 décembre 2018.

Le total de l'actif et le total du passif ont augmenté à peu près de la même manière, soit respectivement de 12 809 millions de dollars (5 %) et de 12 862 millions de dollars (5 %). Ces augmentations sont principalement attribuables à l'émission d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) pendant l'exercice, ce qui a entraîné des augmentations tant des prêts que des emprunts au coût amorti.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

Trois mois clos les 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Financement public des programmes de logement	393	416	-	-	-	-	-	-	393	416
Primes et droits acquis	-	-	359	358	146	121	-	-	505	479
Autres produits ¹	18	15	104	121	25	18	4	-	151	154
Total des produits	411	431	463	479	171	139	4	-	1 049	1 049
Programmes de logement	393	416	-	-	-	-	-	-	393	416
Règlements d'assurance	-	-	42	35	-	-	-	-	42	35
Charges opérationnelles	7	4	75	67	16	14	-	-	98	85
Total des charges	400	420	117	102	16	14	-	-	533	536
Impôt sur le résultat	1	1	91	94	39	31	2	-	133	126
Résultat net	10	10	255	283	116	94	2	-	383	387
Autres éléments du résultat global	13	25	28	(57)	(3)	(22)	3	31	41	(23)
Résultat global	23	35	283	226	113	72	5	31	424	364

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

Neuf mois clos les 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Financement public des programmes de logement	1 550	1 905	-	-	-	-	-	-	1 550	1 905
Primes et droits acquis	-	-	1 071	1 070	426	351	-	-	1 497	1 421
Autres produits ¹	36	28	427	358	73	51	(35)	13	501	450
Total des produits	1 586	1 933	1 498	1 428	499	402	(35)	13	3 548	3 776
Programmes de logement	1 550	1 905	-	-	-	-	-	-	1 550	1 905
Règlements d'assurance	-	-	151	172	-	-	-	-	151	172
Charges opérationnelles	21	17	234	227	48	42	-	-	303	286
Total des charges	1 571	1 922	385	399	48	42	-	-	2 004	2 363
Impôt sur le résultat	-	(2)	283	254	113	90	(8)	3	388	345
Résultat net	15	13	830	775	338	270	(27)	10	1 156	1 068
Autres éléments du résultat global	(36)	66	307	(177)	47	(19)	(12)	50	306	(80)
Résultat global	(21)	79	1 137	598	385	251	(39)	60	1 462	988

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

Comparaison – T3 2019 et T3 2018

Le total des produits a été stable par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent. La variation des produits tirés de nos activités est principalement attribuable à ce qui suit :

- une diminution de 23 millions de dollars (6 %) du financement public, en raison de l'arrivée à échéance au premier trimestre de 2019 du financement des initiatives du budget de 2016 et de l'investissement dans le logement abordable, ce qui a été partiellement contrebalancé par une augmentation du financement des initiatives de la SNL;
- une augmentation de 26 millions de dollars (5 %) des primes et droits acquis, principalement grâce à la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis sur les titres hypothécaires et les Obligations hypothécaires du Canada, en raison de la hausse récente des droits et de l'entrée en vigueur d'un barème progressif des droits de cautionnement.

Le total des charges a diminué de 3 millions de dollars (1 %) par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence nette du financement des initiatives du budget de 2016, de l'investissement dans le logement abordable et de la SNL tel qu'il a été mentionné, de sorte que les charges des programmes de logement ont diminué de 23 millions de dollars (6 %). Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des augmentations de 7 millions de dollars (20 %) des règlements d'assurance et de 13 millions de dollars (15 %) des charges opérationnelles.

Le résultat global s'est accru de 64 millions de dollars (278 %) par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- une baisse du rendement des obligations pendant le trimestre, contre une hausse durant le troisième trimestre de 2018. Il en a découlé une augmentation de 76 millions de dollars (101 %) des gains nets latents sur les titres de créance désignés à la JVAERG;
- cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une diminution de 28 millions de dollars (47 %) des gains sur la réévaluation du passif des régimes à prestations déterminées par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent. Cela découle essentiellement du fait que le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations n'a pas changé pendant le trimestre; le gain sur la réévaluation a été attribuable uniquement au rendement de l'actif des régimes qui a été supérieur aux prévisions. Durant les trois mois correspondants de l'exercice précédent, le taux d'actualisation avait augmenté, ce qui avait fait croître le gain sur la réévaluation.

Comparaison – Cumul 2019 et cumul 2018

Le total des produits a diminué de 228 millions de dollars (6 %) par rapport aux neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :

- une baisse de 355 millions de dollars (19 %) du financement public pour les raisons susmentionnées;
- une baisse de 26 millions de dollars (7 %) des produits de placements, principalement attribuable à la réduction de la taille moyenne du portefeuille découlant de la vente de placements, aux fins du paiement de dividendes au gouvernement du Canada;
- ces baisses ont été contrebalancées par une augmentation de 122 millions de dollars (207 %) des gains nets sur les instruments financiers, principalement attribuable à une reprise importante des marchés boursiers pendant le premier trimestre de 2019, pendant lequel nous avons vendu une grande partie de notre portefeuille de placements en actions;
- une augmentation de 75 millions de dollars (21 %) des droits de cautionnement tirés des activités de financement hypothécaire en raison de la hausse récente des droits et de l'entrée en vigueur d'un barème progressif des droits de cautionnement.

Le total des charges a diminué de 359 millions de dollars (15 %) par rapport aux neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse de 355 millions (19 %) du financement public, tel qu'il a été mentionné.

Paramètres et ratios financiers

Assurance prêt hypothécaire

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Propriétaires-occupants (P.-O.) à l'unité	229	236
Portefeuille	121	136
Immeubles collectifs	83	76
Total	433	448

En vertu de l'article 11 de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), le total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards en 2018). Les contrats d'assurance en vigueur ont diminué de 15 milliards de dollars (3 %) en raison de la baisse des volumes d'assurance, par rapport aux exercices précédents, et de l'arrivée à échéance de contrats. Les nouveaux prêts assurés ont totalisé 36 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimés des prêts se sont chiffrés à 51 milliards.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes d'assurance ¹ (logements)		Volumes d'assurance ¹ (\$)		Primes et droits perçus ²		Règlements payés ³	
	Trois mois clos les 30 septembre							
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
P.-O. à l'unité	29 477	30 481	8 302	8 244	292	290	46	54
Portefeuille	4 997	6 980	944	1 674	2	6	6	5
Immeubles collectifs	38 208	28 218	4 817	3 387	172	113	1	1
Total	72 682	65 679	14 063	13 305	466	409	53	60

¹ Les substitutions au titre de l'assurance de portefeuille se sont élevées à 3 048 logements et 432 millions de dollars pendant les trois mois clos le 30 septembre 2019 (1 172 logements et 162 millions pour les trois mois clos le 30 septembre 2018).

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période en raison de la date de perception.

³ Les règlements payés sont réduits par le produit tiré des ventes de propriétés et n'incluent pas les règlements concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et les prêts hypothécaires indexés.

Le ratio des charges opérationnelles a augmenté de 2,1 points et 0,6 point de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des charges opérationnelles partiellement attribuable aux droits payés au gouvernement du Canada et aux charges d'amortissement liées aux projets de transformation technologique menés à terme durant les trimestres précédents.

L'indice de l'importance des règlements a reculé de 2,1 points et 0,6 point de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, en raison de la baisse des règlements en pourcentage des prêts assurés et de la diminution des charges en pourcentage du produit tiré des ventes de propriétés.

Le rendement du capital requis a augmenté de 0,7 point et 2,4 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent. L'augmentation par rapport aux trois mois correspondants de 2018 est attribuable à une diminution du capital requis, tel qu'il est expliqué plus loin dans la section sur la gestion du capital, tandis que l'augmentation par rapport aux neuf mois correspondants de 2018 découle de la hausse du résultat net de la période.

Le rendement du capital a diminué de 0,5 point de pourcentage par rapport aux trois mois correspondants de 2018 en raison des augmentations des règlements d'assurance et des charges opérationnelles, partiellement contrebalancée par la diminution du capital à la suite des déclarations de dividendes. À l'opposé, le rendement du capital s'est accru de 1,8 point de pourcentage par rapport aux neuf mois correspondants de 2018, en raison de l'augmentation des gains nets sur les instruments financiers, de la diminution des règlements d'assurance et des déclarations de dividendes.

	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	4 799	0,42 %	5 048	0,42 %
Portefeuille	1 330	0,15 %	1 296	0,13 %
Immeubles collectifs	87	0,36 %	86	0,36 %
Total	6 216	0,30 %	6 430	0,29 %

Le taux de prêts en souffrance correspond aux prêts en retard depuis plus de 90 jours en pourcentage des prêts assurés en cours de remboursement. Les prêts en souffrance ont diminué dans toutes les régions, sauf les Prairies, du fait de la conjoncture économique un peu moins bonne dans cette région.

Financement hypothécaire

(En millions, sauf indication contraire)	Total des cautionnements en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
TH LNH	244	254
OHC	244	234
Total	488	488

En vertu de l'article 15 de la LNH, le total des cautionnements en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars. Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital liée aux cautionnements de paiement périodique. Les cautionnements en vigueur totalisaient 488 milliards de dollars au 30 septembre 2019, ce qui se rapproche de leur solde au 31 décembre 2018.

(En millions, sauf indication contraire)	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	Trois mois clos les 30 septembre			
	2019	2018	2019	2018
TH LNH	33	34	129	119
OHC	10	9	35	37
Total	43	43	164	156

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.



<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	Neuf mois clos les 30 septembre			
	2019	2018	2019	2018
TH LNH	93	89	318	289
OHC	31	29	110	108
Total	124	118	428	397

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 8 millions de dollars (5 %) et de 31 millions (8 %), respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Ce résultat est principalement attribuable à l'augmentation des taux de prime moyens puisque les volumes ont dépassé le seuil des droits de cautionnement des TH LNH plus élevés pendant l'exercice, comparativement au troisième trimestre de 2018.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Ratio des charges opérationnelles	9,3	8,4	9,3	9,2
Rendement du capital	19,1	15,1	18,6	14,8
Rendement du capital requis	35,9	21,2	35,0	20,3

Comparaisons – T3 2019 et T3 2018 / cumul 2019 et cumul 2018

Le ratio des charges opérationnelles a affiché une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des charges opérationnelles partiellement attribuable aux charges d'amortissement liées aux projets de transformation technologique menés à terme durant les trimestres précédents. La hausse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits au titre des droits de cautionnement et de demande acquis.

Le rendement du capital a augmenté de 4,0 points et 3,8 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation du résultat net attribuable à la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis et des déclarations de dividendes pendant l'exercice.

Le rendement du capital requis a augmenté de 14,7 points de pourcentage par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la croissance du résultat net annualisé, principalement en raison de la hausse des droits de cautionnement et de demande acquis à la suite des changements de tarification durant les derniers exercices et d'une hausse des volumes, combinée à la diminution du capital requis moyen pour l'exercice, puisque nous avons réévalué les risques liés à nos activités de financement hypothécaire.

Financement public des programmes de logement

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le financement public des programmes de logement autorisé par le Parlement qui nous est accordé pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant que nous avons reçu pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

<i>(En millions)</i>	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2018-2019 (2017-2018)		
Budget principal des dépenses	2 452	2 735
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2,3}	7	41
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,2,4}	1	1
Budget supplémentaire des dépenses C ¹	-	1
Moins la tranche reçue pendant l'année civile 2018 (2017)	(1 309)	(1 663)
Moins le financement public inutilisé pour 2018-2019 (2017-2018) ⁵	(356)	(74)
Moins le financement bloqué	(18)	(15)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2018-2019 (2017-2018) reçue en 2019 (2018)	777	1 026
Montants autorisés en 2018-2019 (2017-2018)		
Budget principal des dépenses	2 657	2 452
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,3}	-	7
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1,4}	-	1
Budget supplémentaire des dépenses C	-	-
Total du financement public des programmes de logement pour l'exercice	2 657	2 460
Moins la tranche à recevoir pendant les prochains trimestres	(1 875)	(1 563)
Moins le financement bloqué	-	(18)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2019-2020 (2018-2019) reçue en 2019 (2018)	782	879
Total du financement public des programmes de logement reçu pour les neuf mois clos les 30 septembre	1 559	1 905

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent au financement public additionnel voté par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Le budget de 2016 incluait du financement sur deux ans destiné à l'infrastructure sociale, de même que du financement sur cinq ans pour le nouveau Fonds d'innovation pour le logement abordable. Le financement public pour 2017-2018 et 2018-2019 tient compte des premières et deuxièmes années de ces investissements.

³ Une demande de report, de 2017-2018 à 2018-2019, a été approuvée pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans le Budget supplémentaire des dépenses A.

⁴ Une demande a été approuvée pour le Programme de certification des gestionnaires d'habitations des Premières Nations dans le Budget supplémentaire des dépenses B.

⁵ Ce montant est sous réserve d'une demande de report, de 2018-2019 à 2019-2020, pour l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, le Fonds d'innovation pour le logement abordable, l'initiative d'assouplissement des remboursements anticipés et d'autres initiatives de la SNL.



Gestion du capital

Cadres

Pour nos activités d'aide au logement, nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL). Nos programmes d'octroi de prêts sont appliqués selon le seuil d'équilibre; cependant, une tranche de leurs produits est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les gains (pertes) sur la réévaluation du passif des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats non distribués. Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux règles du BSIF concernant l'application du TSAH.

Pour nos activités de financement hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux qui sont énoncés dans sa ligne directrice E-19, Évaluation interne des risques et de la solvabilité, et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans le cadre de notre évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque.

Ratios

Le tableau qui suit présente nos ratios du capital.

(En pourcentages)	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Assurance prêt hypothécaire : capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	197 %	168 % ¹
Financement hypothécaire : capital disponible sur le capital requis	198 %	209 %

¹ Avant l'application du TSAH à compter du 1^{er} janvier 2019, ce ratio était calculé selon le Test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales (TCM). Le ratio selon le TSAH au 31 décembre 2018 a été estimé à 181 % sans appliquer de mesures transitoires.

Pour l'assurance prêt hypothécaire, notre ratio du capital selon le TSAH a augmenté de 29 points de pourcentage, principalement en raison de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 de la ligne directrice sur le TSAH, laquelle a fait diminuer le capital requis. Le capital requis pour le risque de marché a également diminué puisque nous avons vendu de nombreux placements en titres de capitaux propres pour rééquilibrer notre portefeuille; le capital disponible a augmenté à la suite de l'augmentation du résultat global, partiellement contrebalancée par les déclarations de dividendes de 990 millions de dollars jusqu'à maintenant en 2019. Notre capitalisation demeurerait adéquate au 30 septembre 2019.

Pour le financement hypothécaire, notre ratio du capital disponible sur le capital requis a baissé de 11 points de pourcentage. Cette baisse a découlé de la diminution du capital disponible, à la suite des déclarations de dividendes de 525 millions de dollars, partiellement contrebalancée par le résultat global.

Voir la note 9 des états financiers consolidés trimestriels non audités, « Gestion du capital », pour en savoir plus.

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie provenant des primes et droits perçus et des intérêts encaissés, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en réduisant au minimum le besoin de liquider des placements. La juste valeur des placements totalisait 17,9 milliards de dollars au 30 septembre 2019 (18,4 milliards au 31 décembre 2018).



Le portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire est financé par les droits de cautionnement et de demande perçus et les intérêts encaissés, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les risques liés à nos cautionnements aux termes de nos activités de financement hypothécaire. L'objectif du portefeuille de placements des activités de financement hypothécaire consiste à maximiser notre capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada. La juste valeur des placements sous gestion totalisait 3,9 milliards de dollars au 30 septembre 2019 (4,2 milliards au 31 décembre 2018).

GESTION DES RISQUES

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient influencer la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont analysés en détail dans notre Rapport annuel 2018. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.



DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES

<i>En millions, sauf indication contraire</i>	T3 2019	T2 2019	T1 2019 ²	T4 2018	T3 2018	T2 2018	T1 2018 ³	T4 2017
Résultats consolidés								
Total de l'actif	276 685	272 242	269 973	263 876	272 513	268 185	270 522	267 115
Total du passif	261 857	257 333	255 022	248 995	256 839	251 875	253 627	249 374
Total des capitaux propres du Canada	14 828	14 909	14 951	14 881	15 674	16 310	16 895	17 741
Total des produits	1 049	1 020	1 477	1 047	1 049	1 151	1 576	1 430
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	666	641	1 083	698	662	763	1 283	861
Résultat net	383	379	394	349	387	388	293	569
Aide au logement								
Financement public des programmes de logement	393	380	777	431	416	463	1 026	594
Résultat net	10	-	5	13	10	4	(1)	71
Total des capitaux propres du Canada	270	247	270	291	310	275	235	234
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	433	439	442	448	453	463	472	480
Volumes d'assurance	14 063	14 191	7 891	12 159	13 304	14 005	8 265	15 382
Primes et droits perçus	466	428	223	380	409	415	241	353
Primes et droits acquis	359	357	355	356	358	359	353	390
Règlements payés	53	46	74	60	60	53	69	84
Règlements d'assurance	42	36	73	38	35	72	65	(22)
Résultat net	255	297	278	233	283	289	203	412
Taux de prêts en souffrance	0,30 %	0,29 %	0,30 %	0,29 %	0,29 %	0,27 %	0,29 %	0,29 %
Pourcentage de pertes	11,6 %	10,2 %	20,6 %	10,7 %	9,8 %	20,1 %	19,8 %	(5,6) %
Ratio des charges opérationnelles	20,8 %	20,7 %	24,0 %	25,6 %	18,7 %	22,8 %	22,1 %	23,1 %
Ratio mixte	32,4 %	30,9 %	44,6 %	36,6 %	28,5 %	42,9 %	41,9 %	17,5 %
Indice de l'importance des règlements	30,0 %	28,8 %	29,3 %	30,0 %	32,1 %	29,1 %	31,9 %	31,9 %
Rendement du capital	8,3 %	9,7 %	9,1 %	7,6 %	8,8 %	8,3 %	5,5 %	10,3 %
Rendement du capital requis	9,8 %	11,3 %	10,2 %	8,3 %	9,1 %	8,7 %	6,0 %	11,4 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH) ¹	197 %	197 %	189 %	168 %	175 %	177 %	177 %	184 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL	27,0 %	28,0 %	28,5 %	29,1 %	29,7 %	30,6 %	31,0 %	31,9 %
Financement hypothécaire								
Cautionnements en vigueur (G\$)	488	492	494	488	484	479	481	477
Titres cautionnés	42 930	41 708	38 924	48 556	43 766	37 819	36 733	54 149
Droits de cautionnement et de demande perçus	164	136	128	252	156	120	121	257
Droits de cautionnement et de demande acquis	146	142	138	132	121	117	113	108
Résultat net	116	114	108	102	94	88	88	80
Ratio des charges opérationnelles	9,3 %	9,7 %	8,7 %	10,5 %	8,4 %	9,6 %	9,5 %	11,2 %
Rendement du capital	19,1 %	18,4 %	17,5 %	16,0 %	15,1 %	14,7 %	14,9 %	14,1 %
Rendement du capital requis	35,9 %	34,9 %	34,1 %	26,0 %	21,2 %	19,9 %	19,7 %	16,8 %
Capital disponible sur le capital requis	198 %	203 %	207 %	209 %	149 %	143 %	137 %	136 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL	30,9 %	31,4 %	32,2 %	31,9 %	31,7 %	31,7 %	32,0 %	32,2 %

¹ Nous avons commencé à appliquer le TSAH au premier trimestre de 2019. Les données des trimestres précédents sont fondées sur le TCM.

² Nous avons commencé à appliquer l'IFRS 16 Contrats de location au premier trimestre de 2019. Les données des trimestres précédents sont fondées sur la norme comptable internationale 17 et les interprétations connexes.

³ Nous avons commencé à appliquer les IFRS 9 Instruments financiers et 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients le 1^{er} janvier 2018. Les données des trimestres précédents sont fondées sur l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et l'IAS 18 Produits des activités ordinaires.



États financiers consolidés trimestriels non audités

TABLE DES MATIÈRES

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	18
BILAN CONSOLIDÉ	19
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL	20
ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA.....	21
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	22
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	23
1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ.....	23
2. MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	23
3. CHANGEMENTS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR	23
4. JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DE MÉTHODES COMPTABLES ET LA PRÉPARATION D'ESTIMATIONS	24
5. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	25
6. FINANCEMENT PUBLIC ET CHARGES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT	27
7. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE.....	28
8. FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE	29
9. GESTION DU CAPITAL.....	30
10. ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR	32
11. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES	35
12. PRÊTS	36
13. EMPRUNTS	38
14. PRODUITS ET CHARGES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS.....	39
15. RISQUE DE MARCHÉ.....	39
16. RISQUE DE CRÉDIT	40
17. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	40
18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	41
19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	41
20. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS	42

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Période close le 30 septembre 2019

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,

La chef des finances,

Evan Siddall, BA, LL. B.

Lisa Williams, CPA, CA

Le 26 novembre 2019

BILAN CONSOLIDÉ

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Aux	
		30 septembre 2019	31 décembre 2018
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 185	837
Intérêts courus à recevoir		1 282	724
Placements en valeurs mobilières			
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	11	863	1 591
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	11	20 223	18 164
Au coût amorti	10	414	–
Instruments dérivés		33	33
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	147	158
Prêts	12		
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		1 429	2 040
Au coût amorti		250 017	239 162
Débiteurs et autres actifs		819	856
Immeubles de placement		273	311
		276 685	263 876
Passif			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		–	280
Créditeurs et autres passifs		594	506
Intérêts courus à payer		1 107	546
Dividendes à payer		–	675
Instruments dérivés		27	117
Provision pour règlements	7	481	512
Emprunts	13		
À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)		2 512	3 430
Au coût amorti		249 534	235 525
Passif des régimes à prestations déterminées		452	354
Primes et droits non acquis	7, 8	7 009	6 948
Passif d'impôt différé		141	102
		261 857	248 995
Engagements et passifs éventuels	20		
Capitaux propres du Canada			
Capital d'apport	9	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		392	5
Résultats non distribués		14 411	14 851
		14 828	14 881
		276 685	263 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Produits d'intérêts		1 369	1 347	4 074	3 903
Charges d'intérêts		1 354	1 317	4 017	3 805
Produits d'intérêts nets		15	30	57	98
Financement public des programmes de logement	6	393	416	1 550	1 905
Primes et droits acquis	7, 8	505	479	1 497	1 421
Produits de placements		124	126	362	388
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	14	7	(9)	63	(59)
Autres produits		5	7	19	23
Total des produits et du financement public		1 049	1 049	3 548	3 776
Charges autres que d'intérêts					
Programmes de logement	6	393	416	1 550	1 905
Règlements d'assurance		42	35	151	172
Charges opérationnelles		98	85	303	286
Total des charges		533	536	2 004	2 363
Résultat avant impôt		516	513	1 544	1 413
Impôt sur le résultat	18	133	126	388	345
Résultat net		383	387	1 156	1 068
Autres éléments du résultat global après impôt					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les titres de créance désignés à la JVAERG		1	(75)	364	(225)
Reclassement des gains (pertes) sur les titres de créance désignés à la JVAERG pendant la période		10	(7)	23	(9)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		11	(82)	387	(234)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net					
Pertes nettes latentes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG		(1)	–	(2)	(1)
Gains (pertes) sur la réévaluation du passif des régimes à prestations déterminées	17, 18	31	59	(79)	155
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		30	59	(81)	154
Total des autres éléments du résultat global après impôt		41	(23)	306	(80)
Résultat global		424	364	1 462	988

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Capital d'apport		25	25	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global					
Solde déclaré à la clôture de la période précédente		381	(30)	5	490
Incidences de l'adoption de l'IFRS 9		–	–	–	(368)
Solde d'ouverture retraité		381	(30)	5	122
Autres éléments du résultat global		11	(82)	387	(234)
Solde à la clôture de la période		392	(112)	392	(112)
Résultats non distribués					
Solde déclaré à la clôture de la période précédente		14 503	16 315	14 851	17 226
Incidences de l'adoption de l'IFRS 9		–	–	–	366
Incidences de l'adoption de l'IFRS 15		–	–	–	(53)
Solde d'ouverture retraité		14 503	16 315	14 851	17 539
Résultat net		383	387	1 156	1 068
Autres éléments du résultat global		30	59	(81)	154
Dividendes	9	(505)	(1 000)	(1 515)	(3 000)
Solde à la clôture de la période		14 411	15 761	14 411	15 761
Capitaux propres du Canada		14 828	15 674	14 828	15 674

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Résultat net		383	387	1 156	1 068
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		16	25	51	85
Pertes (gains) nettes sur les instruments financiers		(49)	48	(3)	10
Impôt sur le résultat différé	18	2	30	22	24
Variation des actifs et passifs opérationnels					
Instruments dérivés		23	(76)	(90)	23
Intérêts courus à recevoir		(590)	(605)	(558)	(596)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		235	42	11	(48)
Débiteurs et autres actifs		33	(11)	(58)	(76)
Créditeurs et autres passifs		(57)	(53)	88	(153)
Intérêts courus à payer		520	569	561	597
Provision pour règlements		(23)	(15)	(31)	(32)
Passif des régimes à prestations déterminées		9	9	4	(8)
Primes et droits non acquis		114	74	61	53
Autres		9	(7)	5	(4)
Prêts	12				
Remboursements		5 775	5 185	21 107	21 839
Décaissements		(9 753)	(10 063)	(31 306)	(29 666)
Emprunts	13				
Remboursements		(6 084)	(5 349)	(23 008)	(22 429)
Émissions		10 070	10 306	33 178	30 213
		633	496	1 190	900
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances		1 369	2 615	8 095	8 340
Achats		(1 390)	(1 576)	(6 503)	(4 971)
Cessions d'immeubles de placement		36	–	36	–
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		–	38	–	–
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		–	(164)	(280)	161
		15	913	1 348	3 530
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dividendes payés		(505)	(1 500)	(2 190)	(4 500)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		143	(91)	348	(70)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		1 042	908	837	887
Clôture de la période		1 185	817	1 185	817
Représentés par					
Trésorerie		6	–	6	–
Équivalents de trésorerie		1 179	817	1 179	817
		1 185	817	1 185	817
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		988	932	4 122	3 948
Intérêts payés pendant la période		913	799	3 672	3 361
Dividendes encaissés pendant la période		–	8	9	27
Impôt sur le résultat payé pendant la période		128	111	234	367

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

1. Informations sur la Société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL ou Société) est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), en raison de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Notre Bureau national est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités au 30 septembre 2019 et pour les trois mois et neuf mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 26 novembre 2019.

2. Mode de préparation et principales méthodes comptables

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Sous réserve de la note 3, nous suivons les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même manière, que celles indiquées à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, et les états financiers consolidés trimestriels non audités doivent être lus en parallèle avec ces derniers.

Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34, mais nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été en raison des ventes de logements. Les règlements d'assurance varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

3. Changements comptables en vigueur et à venir

Changements comptables en vigueur

Pendant la période, nous n'avons adopté aucune norme nouvelle ou modifiée et publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui a eu une incidence significative sur nos états financiers consolidés trimestriels non audités, outre celles qui sont décrites ici.

IFRS 16 *Contrats de location* (IFRS 16)

Le 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, qui a remplacé l'IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations connexes (collectivement, l'IAS 17). À cette date, nous avons donc comptabilisé des actifs et des passifs pour les contrats de location de locaux de nos bureaux régionaux, qui étaient auparavant comptabilisés en tant que contrats de location simple en vertu de l'IAS 17. De plus, nous comptabilisons maintenant les charges d'amortissement et les charges d'intérêts, plutôt que les charges liées aux contrats de location simple; ce changement n'a aucune incidence significative sur nos charges totales. Conformément à l'IFRS 16, nous continuons à comptabiliser les charges liées aux contrats de location simple pour les contrats dont la valeur est faible ou la durée est inférieure à 12 mois.

Nous avons adopté l'IFRS 16 selon l'application rétrospective modifiée et, par conséquent, les informations comparatives n'ont pas été retraitées et nous continuons à les présenter en vertu de l'IAS 17. Ainsi, elles ne sont donc pas comparables avec les informations présentées pour 2019. Nous avons aussi appliqué la mesure transitoire offerte en vertu de laquelle nous n'étions pas tenus de réévaluer si, à la date de transition, un contrat était ou contenait un contrat de location.

Au moment de la transition, nous avons comptabilisé les actifs liés au droit d'utilisation et les obligations locatives selon la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels. Puisque les taux d'intérêt implicites des contrats de location ne pouvaient pas être déterminés facilement, nous avons actualisé ces paiements à l'aide du taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 2,5 %. Le taux d'emprunt marginal représente le taux que nous aurions payé si nous avions financé une opération de location à l'aide d'un emprunt. Pour déterminer le taux d'emprunt marginal de chacun de nos contrats de location, nous avons tenu compte de facteurs tels que notre solvabilité, la durée du contrat de location, la valeur de l'actif loué et la sûreté fournie pour l'actif loué ainsi que l'environnement économique dans lequel nous avons conclu le contrat.

En adoptant l'IFRS 16, nous avons comptabilisé des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives totalisant 62 millions de dollars le 1^{er} janvier 2019, et ces montants sont indiqués, respectivement, aux postes « Débiteurs et autres actifs » et « Crédeurs et autres passifs ». Les charges d'amortissement et d'intérêts sont présentées dans les charges opérationnelles. L'application initiale de l'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence cumulée sur les capitaux propres.

IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)

Le 1^{er} janvier 2019, nous avons adopté l'interprétation 23 du Comité d'interprétation des IFRS. L'IFRIC 23 vise à donner des indications sur la comptabilisation des traitements au titre de l'impôt sur le résultat qui n'ont pas encore été acceptés par les autorités fiscales.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés trimestriels.

Changements comptables à venir

L'International Accounting Standards Board (IASB) n'a pas publié de nouvelles normes ni de changements des normes actuelles qui se répercuteraient sur la SCHL à l'avenir, à part le *Cadre conceptuel de l'information financière* et les changements décrits ci-dessous ainsi que la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, décrite à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cadre conceptuel pour l'information financière – entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020

En juin 2018, l'IASB a publié une version révisée du *Cadre conceptuel pour l'information financière*, qui remplace la version publiée en 2010.

La date d'entrée en vigueur du cadre conceptuel révisé est le 1^{er} janvier 2020, une application anticipée étant permise pour les sociétés qui utilisent le cadre conceptuel pour élaborer des méthodes comptables lorsqu'aucune IFRS ne s'applique à une transaction donnée. Le cadre conceptuel révisé comporte un nouveau chapitre sur l'évaluation, des directives sur la présentation du rendement financier, des définitions et des directives améliorées, notamment les définitions d'un actif et d'un passif, ainsi que des précisions dans des domaines importants comme le rôle de la gérance, la prudence et l'incertitude d'évaluation dans la présentation de l'information financière.

Nous n'avons pas encore déterminé leur incidence globale sur nos états financiers consolidés.

4. Jugement critique dans l'application de méthodes comptables et la préparation d'estimations

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de formuler des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Ces jugements et ces estimations d'importance au 30 septembre 2019 correspondent à ceux dont il est question à la note 4 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

5. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, sont comptabilisés dans les activités de financement hypothécaire. Les résultats financiers de ces trois secteurs d'activités sont calculés d'après les méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de l'IFRS 16, décrite à la note 3 des présents états financiers consolidés trimestriels non audités. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont générés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- les produits des activités d'aide au logement incluent le financement public et les produits d'intérêts sur les prêts;
- les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire incluent les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements;
- les produits des activités de financement hypothécaire incluent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos les 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits d'intérêts	77	82	–	–	1 293	1 266	(1)	(1)	1 369	1 347
Charges d'intérêts	73	80	–	–	1 291	1 264	(10)	(27)	1 354	1 317
Produits d'intérêts nets	4	2	–	–	2	2	9	26	15	30
Financement public des programmes de logement	393	416	–	–	–	–	–	–	393	416
Primes et droits acquis	–	–	359	358	146	121	–	–	505	479
Produits de placements	–	–	109	130	19	17	(4)	(21)	124	126
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	8	6	(3)	(9)	3	(1)	(1)	(5)	7	(9)
Autres produits	6	7	(2)	–	1	–	–	–	5	7
Total des produits et du financement public	411	431	463	479	171	139	4	–	1 049	1 049
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	393	416	–	–	–	–	–	–	393	416
Règlements d'assurance	–	–	42	35	–	–	–	–	42	35
Charges opérationnelles	7	4	75	67	16	14	–	–	98	85
Total des charges	400	420	117	102	16	14	–	–	533	536
Résultat avant impôt	11	11	346	377	155	125	4	–	516	513
Impôt sur le résultat	1	1	91	94	39	31	2	–	133	126
Résultat net	10	10	255	283	116	94	2	–	383	387
Total des produits et du financement public	411	431	463	479	171	139	4	–	1 049	1 049
Produits intersectoriels ¹	(2)	(1)	(4)	(26)	10	27	(4)	–	–	–
Total des produits externes et du financement public	409	430	459	453	181	166	–	–	1 049	1 049

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'aide au logement, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada (OHC);
- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en OHC;
- pour les activités de financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêts sur les OHC détenues dans le cadre des activités d'aide au logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Neuf mois clos les 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Produits d'intérêts	225	253	–	–	3 854	3 653	(5)	(3)	4 074	3 903
Charges d'intérêts	222	243	–	–	3 846	3 645	(51)	(83)	4 017	3 805
Produits d'intérêts nets	3	10	–	–	8	8	46	80	57	98
Financement public des programmes de logement	1 550	1 905	–	–	–	–	–	–	1 550	1 905
Primes et droits acquis	–	–	1 071	1 070	426	351	–	–	1 497	1 421
Produits de placements	–	–	339	405	55	44	(32)	(61)	362	388
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	15	(2)	91	(46)	6	(5)	(49)	(6)	63	(59)
Autres produits	18	20	(3)	(1)	4	4	–	–	19	23
Total des produits et du financement public	1 586	1 933	1 498	1 428	499	402	(35)	13	3 548	3 776
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	1 550	1 905	–	–	–	–	–	–	1 550	1 905
Règlements d'assurance	–	–	151	172	–	–	–	–	151	172
Charges opérationnelles	21	17	234	227	48	42	–	–	303	286
Total des charges	1 571	1 922	385	399	48	42	–	–	2 004	2 363
Résultat avant impôt	15	11	1 113	1 029	451	360	(35)	13	1 544	1 413
Impôt sur le résultat	–	(2)	283	254	113	90	(8)	3	388	345
Résultat net	15	13	830	775	338	270	(27)	10	1 156	1 068
Total des produits et du financement public	1 586	1 933	1 498	1 428	499	402	(35)	13	3 548	3 776
Produits intersectoriels ¹	(6)	(3)	(80)	(67)	51	83	35	(13)	–	–
Total des produits externes et du financement public	1 580	1 930	1 418	1 361	550	485	–	–	3 548	3 776

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'aide au logement, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada (OHC);
- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en OHC;
- pour les activités de financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêts sur les OHC détenues dans le cadre des activités d'aide au logement et d'assurance prêt hypothécaire.



Au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018 <i>(En millions)</i>	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations ¹		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Actif										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370	527	814	309	1	1	–	–	1 185	837
Intérêts courus à recevoir	103	123	120	113	1 064	501	(5)	(13)	1 282	724
Placements en valeurs mobilières									–	
À la JVRN	1 138	1 374	124	615	–	–	(399)	(398)	863	1 591
À la JVAERG	–	–	16 965	17 450	3 931	4 221	(673)	(3 507)	20 223	18 164
Au coût amorti	424	–	–	–	–	–	(10)	–	414	–
Instruments dérivés	27	33	6	–	–	–	–	–	33	33
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	147	158	–	–	–	–	–	–	147	158
Prêts										
À la JVRN	1 405	2 019	24	21	–	–	–	–	1 429	2 040
Au coût amorti	4 695	4 402	102	107	245 220	234 653	–	–	250 017	239 162
Débiteurs et autres actifs	152	239	562	569	105	48	–	–	819	856
Immeubles de placement	264	264	9	47	–	–	–	–	273	311
	8 725	9 139	18 726	19 231	250 321	239 424	(1 087)	(3 918)	276 685	263 876
Passif										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	–	–	–	280	–	–	–	–	–	280
Créditeurs et autres passifs	303	376	198	100	93	30	–	–	594	506
Intérêts courus à payer	67	69	–	–	1 045	490	(5)	(13)	1 107	546
Dividendes à payer	–	–	–	500	–	175	–	–	–	675
Instruments dérivés	10	18	17	99	–	–	–	–	27	117
Provision pour règlements	–	–	481	512	–	–	–	–	481	512
Emprunts										
À la JVRN	2 512	3 430	–	–	–	–	–	–	2 512	3 430
Au coût amorti	5 335	4 768	–	–	245 220	234 653	(1 021)	(3 896)	249 534	235 525
Passif des régimes à prestations déterminées	185	146	263	209	4	(1)	–	–	452	354
Primes et droits non acquis	–	–	5 434	5 375	1 575	1 573	–	–	7 009	6 948
Passif d'impôt différé	43	41	103	73	12	(8)	(17)	(4)	141	102
	8 455	8 848	6 496	7 148	247 949	236 912	(1 043)	(3 913)	261 857	248 995
Capitaux propres du Canada	270	291	12 230	12 083	2 372	2 512	(44)	(5)	14 828	14 881
	8 725	9 139	18 726	19 231	250 321	239 424	(1 087)	(3 918)	276 685	263 876

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC.

6. Financement public et charges des programmes de logement

Le financement public a été affecté aux charges des programmes de logement ainsi qu'aux charges opérationnelles engagées pour soutenir ces programmes.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Aide pour répondre aux besoins de logement	347	390	1 426	1 809
Financement pour l'habitation	15	8	33	28
Expertise en logement et développement du potentiel	33	18	100	68
Total	395	416	1 559	1 905
Financement public différé pendant la période	(2)	–	(9)	–
Total comptabilisé	393	416	1 550	1 905

Le tableau qui suit présente la variation des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 septembre 2019 est principalement composé de charges des programmes de logement qui ont été engagées, mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Solde au début de la période	382	216	158	126
Total du financement public comptabilisé ou différé pendant la période	395	416	1 559	1 905
Total du financement public reçu pendant la période	(630)	(457)	(1 574)	(1 856)
Remises de tiers (montants à payer) au gouvernement du Canada	–	(1)	4	(1)
Solde à la clôture de la période	147	174	147	174

7. Assurance prêt hypothécaire

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Solde au début de la période	5 338	5 320	5 375	5 352
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	446	390	1 107	1 056
Primes acquises pendant la période	(351)	(351)	(1 048)	(1 049)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	5	4	12	11
Droits de demande acquis pendant la période ¹	(4)	(4)	(12)	(11)
Solde à la clôture de la période	5 434	5 359	5 434	5 359

¹ Incluant seulement les droits de demande acquis concernant l'assurance pour immeubles collectifs pendant la période. Les droits de demande d'assurance à faible rapport prêt-valeur (RPV) pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité sont acquis à mesure qu'ils sont encaissés.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés sont inclus dans les débiteurs et autres actifs. Le tableau qui suit présente les variations du solde des coûts d'acquisition différés.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Solde au début de la période	187	172	181	165
Coûts d'acquisition différés	15	14	48	45
Amortissement des coûts d'acquisition différés	(13)	(12)	(40)	(36)
Solde à la clôture de la période	189	174	189	174

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus, mais non déclarés (DSND), au titre des défauts de paiement survenus, mais insuffisamment déclarés (DSID), en cours de traitement (DRCT) et concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

<i>(En millions)</i>	Aux					
	30 septembre 2019			31 décembre 2018		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimées non actualisées	345	107	452	369	120	489
Actualisation	(4)	(14)	(18)	(7)	(20)	(27)
Provision actualisée pour écarts défavorables	27	20	47	28	22	50
Total de la provision pour règlements	368	113	481	390	122	512

Les tableaux qui suivent présentent les variations de la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre					
	2019			2018		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	388	116	504	380	158	538
Règlements nets payés pendant la période	(53)	–	(53)	(60)	1	(59)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	65	–	65	58	–	58
Évolution défavorable (favorable) des demandes de règlement durant la période précédente	(32)	(3)	(35)	(7)	(7)	(14)
Provision pour règlements à la clôture de la période	368	113	481	371	152	523

¹ Imputée aux règlements d'assurance dans l'état consolidé des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'influent pas sur la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Neuf mois clos les 30 septembre					
	2019			2018		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	390	122	512	385	170	555
Règlements nets payés pendant la période	(173)	(3)	(176)	(182)	(3)	(185)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	183	2	185	174	1	175
Évolution défavorable (favorable) des demandes de règlement durant la période précédente	(32)	(8)	(40)	(6)	(16)	(22)
Provision pour règlements à la clôture de la période	368	113	481	371	152	523

¹ Imputée aux règlements d'assurance dans l'état consolidé des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'influent pas sur la provision pour règlements.

Suffisance du passif d'assurance prêt hypothécaire

Nous effectuons chaque trimestre un test de suffisance du passif relativement au passif des primes et au passif des règlements. Le passif des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif, aucune réserve pour insuffisance des primes n'était requise au 30 septembre 2019.

8. Financement hypothécaire

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la FCH, aux termes du Programme des OHC, ainsi que des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) par des émetteurs agréés et fondés sur des prêts résidentiels, dans le cadre du Programme des TH LNH, si un émetteur est incapable de satisfaire à ses obligations dans le cadre de ces programmes. Le cas échéant, nous atténuons la perte en réalisant la sûreté couvrant les obligations dans le cadre de chaque programme.

À la date de clôture, nous n'avons pas reçu de demande de règlement relative à un cautionnement de paiement périodique. C'est pourquoi aucune provision n'est requise en sus du solde des primes non acquises.

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre					
	2019			2018		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 055	502	1 557	933	485	1 418
Droits de cautionnement et de demande perçus	129	35	164	119	37	156
Droits de cautionnement et de demande acquis	(112)	(34)	(146)	(89)	(32)	(121)
Solde à la clôture de la période	1 072	503	1 575	963	490	1 453

(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre					
	2019			2018		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 079	494	1 573	931	476	1 407
Droits de cautionnement et de demande perçus	318	110	428	289	108	397
Droits de cautionnement et de demande acquis	(325)	(101)	(426)	(257)	(94)	(351)
Solde à la clôture de la période	1 072	503	1 575	963	490	1 453

9. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un capital suffisant pour nos activités commerciales, c'est-à-dire nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, afin de réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonomes et en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. À l'heure actuelle, outre le capital de 25 millions de dollars prévu dans la Loi sur la SCHL, nous ne sommes pas assujettis à des normes externes en matière de capital minimal, mais nous nous conformons volontairement aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette manière de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la Loi sur la SCHL et de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Nous avons fixé une cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs. Cette cible interne est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à nous servir d'indicateur précoce que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi nous avons établi un niveau de fonctionnement qui dépasse notre cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établi de manière à donner à la direction suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Nous déclarons au gouvernement des dividendes sur nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, dans la mesure où il y a des résultats et des résultats non distribués non affectés aux réserves, à la capitalisation ou aux besoins de la Société pour l'application de la LNH ou de la Loi sur la SCHL, ou à toute autre fin relative à l'habitation autorisée par le Parlement. Notre capital n'est cependant pas géré en fonction du paiement de dividendes. Nous avons déclaré et payé des dividendes de 505 millions et 1 515 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019.

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées ci-après.

<i>(En millions)</i>	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	392	5
Résultats non distribués affectés	11 064	13 049
Résultats non distribués non affectés ¹	3 347	1 802
Total des capitaux propres du Canada²	14 828	14 881
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(36)	(33)
Total du capital disponible	14 792	14 848

¹ Les résultats non distribués non affectés représentent les résultats non distribués qui dépassent notre capital opérationnel pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire.

² Les capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

Capital des activités d'assurance prêt hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Capital affecté ¹	10 223	11 801
Capital non affecté	2 007	282
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	12 230	12 083
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(36)	(33)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	12 194	12 050
Cible interne	155 %	155 %
Capital opérationnel	165 %	165 %
Capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH) ^{2,3}	197 %	168 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel de 165 % selon le TSAH.

² Le TSAH est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Pour 2018, le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis est calculé selon le TCM.

³ Nous n'avons pas eu recours aux mesures transitoires prévues dans le préavis du BSIF, qui prendront fin au quatrième trimestre de 2019. Notre ratio selon le TSAH au 30 septembre 2019 serait de 198 % si les mesures transitoires étaient appliquées (184 % au 31 décembre 2018).

Capital des activités de financement hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Capital affecté ¹	1 201	1 201
Capital non affecté	1 171	1 311
Total du capital disponible des activités de financement hypothécaire	2 372	2 512
Capital disponible sur le capital requis (%)	198 %	209 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel (capital requis), fixé à 110 % du capital économique. Notre cible interne est établie à 105 % du capital économique.

Capital des activités d'aide au logement

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la Loi sur la SCHL. Une tranche des produits des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2018) et nous avons conclu que ce montant était raisonnable selon notre évaluation ORSA. Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de remettre le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen du financement public.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

(En millions)	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Réserve	98	111
Résultats non distribués	147	155
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	245	266

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

10. Évaluations à la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour la prise en charge d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur intérêt économique supérieur. L'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1 : les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de manière continue de l'information sur le prix.

Niveau 2 : les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données de niveau 2 incluent les cours obtenus auprès de tiers selon les cours établis par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux de change et des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs ou de passifs identiques ou semblables.

Niveau 3 : les actifs et passifs non notés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Si possible, les données d'entrée utilisées sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs ou de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale à la juste valeur.

Généralement, l'unité de comptabilisation d'un instrument financier est l'instrument lui-même, et les ajustements de valeur sont appliqués au niveau de l'instrument lui-même, conformément à cette unité de comptabilisation.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé.

(En millions)	Aux					
	30 septembre 2019			31 décembre 2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable
Actifs financiers						
Prêts au coût amorti ¹	250 017	254 282	4 265	239 162	239 820	658
Placements au coût amorti ²	414	414	–	–	–	–
Passifs financiers						
Emprunts au coût amorti ³	249 534	253 822	4 288	235 525	236 311	786

¹ Une tranche de 253 821 millions de dollars (239 704 millions au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 2 et une tranche de 461 millions (116 millions au 31 décembre 2018), au niveau 3.

² Une tranche de 414 millions de dollars (montant nul au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 2.

³ Une tranche de 158 916 millions de dollars (120 580 millions au 31 décembre 2018) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 94 906 millions (115 731 millions au 31 décembre 2018), au niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

(En millions)	Aux							
	30 septembre 2019				31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	–	29	–	29	–	80	–	80
Émis par le gouvernement fédéral	811	–	–	811	24	–	–	24
Total des équivalents de trésorerie	811	29	–	840	24	80	–	104
Placements en valeurs mobilières								
à la JVRN								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	–	130	–	130	–	278	–	278
Provinces ou municipalités	78	278	–	356	229	177	–	406
Pays souverains et entités connexes	–	264	–	264	–	317	–	317
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires canadiennes	–	–	–	–	492	–	–	492
Parts dans une société en commandite	–	–	113	113	–	–	98	98
Total à la JVRN	78	672	113	863	721	772	98	1 591
à la JVAERG								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	1 679	5 623	–	7 302	1 412	7 200	–	8 612
Émis par le gouvernement fédéral	8 262	40	–	8 302	4 663	57	–	4 720
Provinces ou municipalités	2 354	1 996	–	4 350	1 978	2 487	–	4 465
Pays souverains et entités connexes	–	269	–	269	–	268	–	268
Titres de capitaux propres								
Actions privilégiées canadiennes	–	–	–	–	99	–	–	99
Total à la JVAERG	12 295	7 928	–	20 223	8 152	10 012	–	18 164
Prêts désignés à la JVRN	–	1 388	–	1 388	–	2 002	–	2 002
Prêts désignés obligatoirement à la JVRN	–	17	24	41	–	17	21	38
Instruments dérivés	–	33	–	33	–	33	–	33
Immeubles de placement	–	–	273	273	–	–	311	311
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	13 184	10 067	410	23 661	8 897	12 916	430	22 243
Passif								
Emprunts désignés à la JVRN	–	2 512	–	2 512	–	3 430	–	3 430
Instruments dérivés	–	27	–	27	–	117	–	117
Total des passifs comptabilisés à la juste valeur	–	2 539	–	2 539	–	3 547	–	3 547

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de manière récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Les transferts dépendent de notre évaluation des activités de négociation sur le marché au cours du dernier mois de chaque période de présentation de l'information financière selon des critères de classement internes. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019, il y a eu des transferts, respectivement, de 39 millions et 1 059 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 (494 millions et 2 187 millions pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018). Pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019, il y a eu des transferts, respectivement, de 441 millions et 816 millions du niveau 1 au niveau 2 (1 347 millions et 1 769 millions pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

<i>(En millions)</i>	Placements en valeurs mobilières désignés à la JVRN	Prêts désignés à la JVRN	Immeubles de placement	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2019				
Juste valeur au 1 ^{er} juillet 2019	105	24	311	440
Achats	6	10	–	16
Gains (pertes) nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	2	–	(2)	–
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	–	(10)	(36)	(46)
Juste valeur au 30 septembre 2019	113	24	273	410
Neuf mois clos le 30 septembre 2019				
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2019	98	21	311	430
Achats	11	35	–	46
Gains (pertes) nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	4	1	(2)	3
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	–	(33)	(36)	(69)
Juste valeur au 30 septembre 2019	113	24	273	410
Trois mois clos le 30 septembre 2018				
Juste valeur au 1 ^{er} juillet 2018	92	22	305	419
Achats	3	9	–	12
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	–	–	–	–
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	–	(12)	–	(12)
Juste valeur au 30 septembre 2018	95	19	305	419
Neuf mois clos le 30 septembre 2018				
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2018	88	26	305	419
Achats	9	34	–	43
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1,2}	3	–	–	3
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(5)	(41)	–	(46)
Juste valeur au 30 septembre 2018	95	19	305	419

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture de la période.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation à la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 septembre 2019, laquelle peut évoluer significativement pendant les périodes ultérieures. Les techniques et les données non observables sur lesquelles se fonde l'évaluation des éléments classés au niveau 3 au 30 septembre 2019 n'ont pas changé de manière significative depuis le 31 décembre 2018. La sensibilité de la juste valeur des éléments classés au niveau 3 aux variations des données inobservables demeure la même que celle qui a été utilisée pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

11. Placements en valeurs mobilières

Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulés sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux							
	30 septembre 2019				31 décembre 2018			
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulés	Pertes brutes latentes cumulées	Juste valeur	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulés	Pertes brutes latentes cumulées	Juste valeur
Titres de créance								
À la JVRN	751	1	(2)	750	1 007	2	(8)	1 001
À la JVAERG ²	19 696	545	(18)	20 223	17 964	275	(174)	18 065
Titres de capitaux propres								
À la JVRN	89	24	–	113	371	223	(4)	590
À la JVAERG	–	–	–	–	108	–	(9)	99

¹ Le coût amorti des titres de capitaux propres correspond au coût d'acquisition moyen pondéré.

² Incluant des titres de créance libellés en dollars américains dont la valeur comptable est établie à 2 386 millions de dollars (2 278 millions au 31 décembre 2018).

Au 30 septembre 2019, nous n'avions pas de placements en valeurs mobilières (283 millions au 31 décembre 2018) inclus dans les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant l'exercice, à l'exception des placements en OHC de la FCH, qui sont éliminés des états financiers consolidés.

Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des titres de créance désignés à la JVAERG ou au coût amorti, pour lesquels une provision est fondée sur les pertes de crédit attendues sur 12 mois. Les notations sont fondées sur notre système interne de notation et les montants indiqués dans le tableau représentent la valeur comptable brute des actifs financiers.

(En millions)	Au 30 septembre 2019				
	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Total
Placements en valeurs mobilières ¹					
À la JVAERG	9 069	1 727	7 850	1 577	20 223
Au coût amorti	107	75	232	–	414

¹ Les notations internes sont fondées sur des évaluations internes de la solvabilité des contreparties. Ces notations correspondent à celles fournies par les agences de notation, sauf dans les cas où il existe des notations intrinsèques. La notation interne d'une contrepartie ne peut pas être supérieure à la notation intrinsèque la plus élevée attribuée par toute agence de notation. Une notation intrinsèque élimine la supposition d'appui sur une garantie gouvernementale.

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG s'élevait à 6 millions de dollars au 30 septembre 2019 (6 millions au 30 septembre 2018). Pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019, la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG n'a pas varié (baisses de 1 million et 3 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance au coût amorti s'élevait à un montant nul au 30 septembre 2019 (montant nul au 30 septembre 2018), et aucun montant n'a été comptabilisé dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour ces titres pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (montant nul pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018).

12. Prêts

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux prêts.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre							
	Solde d'ouverture	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie				Solde à la clôture de la période
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissements	Pertes de crédit attendues	Transferts ¹	
2019								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	1 607	(55)	–	(1)	–	–	(146)	1 405
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(10)	10	–	–	–	–	24
Total à la JVRN	1 631	(65)	10	(1)	–	–	(146)	1 429
Au coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	241 171	(5 567)	9 605	–	11	–	–	245 220
Programmes d'octroi de prêts	4 552	(141)	138	–	–	–	146	4 695
Activités d'assurance prêt hypothécaire	103	(2)	–	–	–	1	–	102
Total au coût amorti	245 826	(5 710)	9 743	–	11	1	146	250 017
Total	247 457	(5 775)	9 753	(1)	11	1	–	251 446
2018								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 351	(84)	–	(8)	–	–	(104)	2 155
Activités d'assurance prêt hypothécaire	39	(12)	9	–	–	–	–	36
Total à la JVRN	2 390	(96)	9	(8)	–	–	(104)	2 191
Au coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	237 170	(4 950)	9 977	–	10	–	–	242 207
Programmes d'octroi de prêts	4 273	(131)	75	–	–	–	104	4 321
Activités d'assurance prêt hypothécaire	110	(8)	2	–	2	5	–	111
Total au coût amorti	241 553	(5 089)	10 054	–	12	5	104	246 639
Total	243 943	(5 185)	10 063	(8)	12	5	–	248 830

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

(En millions)	Neuf mois clos les 30 septembre							Solde à la clôture de la période
	Solde d'ouverture	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie				
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissements	Pertes de crédit attendues	Transferts ¹	
2019								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 019	(190)	–	9	–	–	(433)	1 405
Activités d'assurance prêt hypothécaire	21	(33)	35	1	–	–	–	24
Total à la JVRN	2 040	(223)	35	10	–	–	(433)	1 429
Au coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	234 653	(20 411)	30 944	–	34	–	–	245 220
Programmes d'octroi de prêts	4 402	(462)	323	–	–	(1)	433	4 695
Activités d'assurance prêt hypothécaire	107	(11)	4	–	–	2	–	102
Total au coût amorti	239 162	(20 884)	31 271	–	34	1	433	250 017
Total	241 202	(21 107)	31 306	10	34	1	–	251 446
2018								
À la JVRN								
Programmes d'octroi de prêts	2 906	(278)	–	(17)	–	–	(456)	2 155
Activités d'assurance prêt hypothécaire	43	(41)	34	–	–	–	–	36
Total à la JVRN	2 949	(319)	34	(17)	–	–	(456)	2 191
Au coût amorti								
Prêts aux termes du Programme des OHC	233 786	(21 050)	29 441	–	30	–	–	242 207
Programmes d'octroi de prêts	4 138	(455)	183	–	–	(1)	456	4 321
Activités d'assurance prêt hypothécaire	117	(15)	8	–	2	(1)	–	111
Total au coût amorti	238 041	(21 520)	29 632	–	32	(2)	456	246 639
Total	240 990	(21 839)	29 666	(17)	32	(2)	–	248 830

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

Le recouvrement du capital et des intérêts courus pour 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2018) était garanti par divers ordres de gouvernement, par l'intermédiaire de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou par une sûreté de premier rang représentant la seule source de remboursement de nos prêts dans le cadre du Programme des OHC. Dans le cas des prêts désignés à la JVRN, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit.

Le total des engagements de prêt inutilisés au 30 septembre 2019 était de 1 971 millions de dollars, dont une tranche de 1 961 millions est assujettie aux pertes de crédit attendues sur 12 mois et une tranche de 10 millions vise des engagements pris sur des prêts dépréciés dès l'acquisition ou l'initiation.

Au 30 septembre 2019, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de prêt inutilisés était de 6 millions de dollars (3 millions au 31 décembre 2018) et la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts était de 104 millions (105 millions au 31 décembre 2018).



Lorsque la SCHL détient des OHC jusqu'à l'échéance ou en achète sur le marché primaire, les flux de trésorerie connexes sont éliminés de l'état consolidé des flux de trésorerie. Pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019, un montant nul d'OHC a été éliminé des « Remboursements » dans le tableau ci-dessus ainsi que des « Placements en valeurs mobilières – Ventes et échéances » de l'état consolidé des flux de trésorerie (montant nul pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018).

14. Produits et charges liés aux instruments financiers

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) sur les instruments financiers comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Instruments financiers désignés à la JVRN				
Placements en valeurs mobilières	–	(4)	7	(5)
Prêts	(1)	(8)	9	(17)
Emprunts	–	16	(24)	30
Total des instruments financiers désignés à la JVRN	(1)	4	(8)	8
Instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN				
Titres de capitaux propres	1	–	60	(38)
Titres de créance	–	(1)	(1)	(2)
Instruments dérivés	(37)	26	57	(76)
Prêts	–	–	1	–
Total des instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN	(36)	25	117	(116)
Titres de créance désignés à la JVAERG ¹	33	(50)	(68)	32
Prêts au coût amorti – Remboursements anticipés	1	3	5	19
Emprunts au coût amorti ²	10	6	18	(4)
Pertes de crédit attendues (recouvrements) sur les actifs financiers	–	3	(1)	2
Total	7	(9)	63	(59)

¹ Y compris des gains de change de 30 millions et des pertes de change de 74 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (pertes de 39 millions et gains de 53 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018) attribuables à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

² Y compris des pertes, découlant des remboursements d'emprunts, de 1 million et 7 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (montant nul et 14 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018), déduction faite des gains, attribuables aux émissions d'emprunts, de 11 millions et 25 millions, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (6 millions et 10 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018).

15. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et les cours des titres de capitaux propres. Il n'y a eu aucun changement significatif de notre évaluation et de notre gestion du risque de marché pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019.

Valeur à risque

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. La VAR pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés des obligations et des titres de capitaux propres, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Placements en valeurs mobilières		
Risque de taux d'intérêt sur les titres de créance		
Titres libellés en dollars canadiens	187	148
Titres libellés en dollars américains	36	30
Risque lié aux titres de capitaux propres	–	26
Incidence de la diversification	(6)	(36)
VAR totale	217	168

Nous sommes exposés au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Nos politiques internes limitent les placements en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture du risque de change. Au 30 septembre 2019, nous détenons pour 2 386 millions de dollars de titres de créance libellés en dollars américains (2 278 millions au 31 décembre 2018), et le risque de change résiduel n'était pas significatif.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Pour les instruments financiers désignés à la JVRN et les instruments dérivés pour les activités d'aide au logement, nous avons établi qu'une variation de 200 pb des taux d'intérêt au 30 septembre 2019 ne serait pas significative.

Les prêts et emprunts évalués au coût amorti pour les activités d'aide au logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur.

(En millions)	Aux			
	30 septembre 2019		31 décembre 2018	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net ¹	(128)	119	(75)	63

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

16. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète du risque de crédit lié à nos instruments financiers et de la manière dont nous gérons ce risque est présentée à la note 19 de nos états financiers consolidés audités. La nature du risque et la manière de le gérer n'ont pas changé pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019.

17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées sont présentées dans les tableaux qui suivent.

(En millions)	Trois mois clos les 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus	9	10	–	–
Charges d'intérêts nettes	3	4	1	2
Charges comptabilisées en résultat net	12	14	1	2
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	–	93	–	6
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	38	(27)	–	–
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	38	66	–	6
Cotisations de la SCHL	1	6	3	1
Cotisations des employés	4	4	–	–
Total des cotisations	5	10	3	1

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

<i>(En millions)</i>	Neuf mois clos les 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus	27	29	6	1
Charges d'intérêts nettes	9	10	3	4
Charges comptabilisées en résultat net	36	39	9	5
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	(354)	184	(18)	11
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	278	(8)	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(76)	176	(18)	11
Cotisations de la SCHL	32	47	9	5
Cotisations des employés	20	12	-	-
Total des cotisations	52	59	9	5

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires, en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

18. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Charge d'impôt exigible	131	96	366	321
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et à la résorption d'écarts temporaires	2	30	22	24
Total de la charge d'impôt en résultat net	133	126	388	345
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers désignés à la JVAERG	2	(27)	122	(75)
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	1	(4)	2	(5)
Gains (pertes) sur la réévaluation du passif des régimes à prestations déterminées	7	13	(15)	32
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	10	(18)	109	(48)
Total	143	108	497	297

19. Transactions entre parties liées

Nous payons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 11 millions et 32 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (10 millions et 29 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 7 millions et 19 millions, respectivement, pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2019 (6 millions et 17 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2018) pour les activités de financement hypothécaire.

Toutes les autres informations sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournies dans les notes pertinentes.

20. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, le total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2018). Au 30 septembre 2019, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 433 milliards de dollars (448 milliards au 31 décembre 2018).

En vertu de l'article 15 de la LNH, le total des cautionnements en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2018). Au 30 septembre 2019, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de financement hypothécaire, totalisaient 488 milliards de dollars (488 milliards au 31 décembre 2018).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 4 millions de dollars (4 millions au 31 décembre 2018). Puisqu'il est actuellement impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

Au 30 septembre 2019, nous avons 50 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (78 millions au 31 décembre 2018) attribuables au financement public qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre du Fonds d'innovation pour le logement abordable. Nous avons aussi 183 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (260 millions au 31 décembre 2018), qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'Initiative Financement de la construction de logements locatifs, ainsi que 8 millions de dollars (montant nul au 31 décembre 2018), qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.

